



ACTUALITÉS

21 rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 18 88 29 - Fax 01 48 18 88 95
<http://www.unsa-fp.org> - Courriel : uff@unsa.org



Une fin d'année 2013 particulièrement chargée

L'année 2013 se termine après un marathon social qui ne fait que préfigurer celui de l'an prochain. Avant tous ces rendez-vous, l'équipe de l'UNSA Fonction publique se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser à tous nos meilleurs vœux pour une très bonne année 2014 !

Guy Barbier, Secrétaire général

Pouvoir d'achat dans la Fonction publique : lettre au Premier ministre

A l'issue de la semaine d'actions sur le pouvoir d'achat dans la Fonction publique, l'UNSA Fonction publique et les organisations syndicales qui ont été à son initiative, ont pris acte des réponses insatisfaisantes apportées par Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, sur l'ouverture de négociations sur les rémunérations et le pouvoir d'achat.

C'est pourquoi elles ont décidé de saisir Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, par un courrier commun qui lui a été adressé le 13 décembre 2013.

<http://www.unsa-fp.org/?Salaires-les-syndicats-de-la>

Modernisation de l'action publique : de la méfiance à la défiance

« Avoir des politiques plus simples, plus justes et plus équitables »... L'objectif affiché est légitime et louable. La méthode imaginée par le Premier ministre fondée sur l'évaluation et le dialogue l'était tout autant.

Le doute s'installe après les déclarations du ministre du Budget qui trouve que la MAP ne rend pas assez d'emplois publics. Le dialogue défailtant en rajoute.

Au final, pour les agents publics, la politique de rabot budgétaire concomitante à la MAP engendre découragement et perte de sens. La diminution des moyens provoque la dégradation des conditions de travail et l'abandon missions qu'on ne peut plus remplir. C'est l'Etat stratège qui fait défaut...

La défiance s'est installée.

Conditions de vie au travail : chantier pénibilité

Reconnaissance de la pénibilité dans la fonction publique : une 3ème réunion a eu lieu le 18 décembre 2013, avec, à l'ordre du jour, un état des lieux établi à partir de l'enquête SUMER 2009-2010 et les travaux de la DARES et, également, la détermination des facteurs de pénibilité.

Il s'agit bien pour nous d'une reconnaissance effective de la pénibilité des métiers de la fonction publique.

L'UNSA a acté positivement l'angle conditions de travail retenu, mais s'est déjà positionnée contre une éventuelle remise en cause du dispositif « service actifs ». Il s'agit pour nous d'obtenir de nouvelles mesures concernant les métiers aujourd'hui non couverts par ce dispositif, alors que des critères de pénibilité existent. La question des agents non titulaires doit aussi être traitée.



ACTUALITÉS

21 rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 18 88 29 - Fax 01 48 18 88 95
<http://www.unsa-fp.org> - Courriel : uff@unsa.org



Agents contractuels : comité de suivi du 17 décembre

L'Unsa, signataire de l'accord du 31 mars 2011 portant sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels, s'implique fortement dans le comité de suivi, avec en fil conducteur l'objectif d'obtenir de nouveaux droits pour les contractuels, une gestion plus juste avec des textes réglementaires plus précis pour combattre les abus et les injustices subies, des procédures plus lisibles afin qu'ils puissent mieux se défendre.

Ce comité de suivi, réuni le 17 décembre travaille désormais sur une clarification juridique des conditions de licenciement et reclassement. Il s'agit de préparer une nouvelle modification réglementaire pour préciser aux employeurs publics la procédure de licenciement, les motifs à justifier, le reclassement à prévoir.

<http://www.unsa-fp.org/?Contractuels-un-comite-de-suivi>